



POPULATION  
INNOVATION  
CAPITAL  
INFRASTRUCTURE  
SOUPLESSE

## Possibilité de croissance au Nouveau-Brunswick

Développement de  
l'industrie du bleuet  
sauvage



**Possibilité de croissance au Nouveau-Brunswick  
Développement de l'industrie du bleuet sauvage**

Province du Nouveau-Brunswick  
Case postale 6000, Fredericton (N.-B.) E3B 5H1 Canada

ISBN 978-1-4605-1699-7 (édition imprimée)  
ISBN 978-1-4605-1701-7 (PDF: française)

10913

# Message du ministre

Depuis des siècles, l'agriculture joue un rôle essentiel dans le façonnement de l'économie, de la culture et des priorités du Nouveau-Brunswick. Traditionnellement, les populaires aliments de base comme les pommes de terre et les produits de la mer étaient en tête, mais, plus récemment, la chaîne d'approvisionnement alimentaire mondiale a connu une augmentation importante de la demande de bleuets sauvages.

Le bleuet sauvage est un aliment naturel et nutritif qui pousse en abondance un peu partout dans la province. Compte tenu de la demande croissante de ce produit régional sur le marché, le Nouveau-Brunswick occupe une place unique qui lui permettra de connaître une vraie croissance en offrant ce produit-créneau à l'échelle mondiale, ce qui rapportera plus de recettes pour la province et créera de l'emploi dans le secteur.

En fait, le Nouveau-Brunswick est déjà un joueur de taille à l'échelle mondiale dans la production du bleuet sauvage. En 2015, la province a produit 78,1 millions de livres de bleuets, dépassant ainsi toutes les autres provinces canadiennes lui faisant concurrence.

Le développement plus poussé de l'industrie du bleuet sauvage est une priorité principale du Plan de croissance économique du Nouveau-Brunswick, qui cible des activités de développement économique dans les secteurs où il y a un réel potentiel d'expansion et de croissance. La province du Nouveau-Brunswick compte de nombreux atouts et attributs qui lui permettent de se démarquer des autres provinces. En collaboration avec les collectivités et les intervenants, nous travaillons à exploiter ces forces afin de redéfinir les possibilités de croissance et créer des perspectives d'emploi pour les citoyens du Nouveau-Brunswick.

Nous avons intérêt à nous fixer les objectifs suivants pour assurer le succès du secteur du bleuet sauvage :

- Diversifier les marchés.
- Accroître les possibilités à valeur ajoutée afin de tirer le meilleur parti de notre ressource.
- Une réserve de bleuets sûre et régulière pour répondre aux exigences futures de valeur ajoutée.
- Améliorer la capacité de stockage afin de stabiliser les stocks.
- Accroître la consommation de bleuets au Nouveau-Brunswick au moyen de la Stratégie sur les boissons et les aliments locaux.
- Cerner les possibilités d'investissement de capitaux provenant du secteur privé.

Afin de soutenir cette possibilité de croissance économique, des terres ont été désignées pour la production du bleuet sauvage. Nous mettrons aussi à profit la Stratégie sur les boissons et les aliments locaux du Nouveau-Brunswick dans le but de stimuler le développement de l'industrie.

À titre de ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, je suis heureux que le secteur du bleuet sauvage ait été sélectionné comme l'une des 12 possibilités de croissance dans le cadre du Plan de croissance économique de votre gouvernement. Nous avons hâte de travailler avec les collectivités, les Premières Nations, les intervenants de l'industrie et les producteurs locaux pour développer cette possibilité de croissance économique, renforcer notre économie et faire en sorte que le Nouveau-Brunswick demeure le meilleur endroit où vivre, travailler et élever une famille.

L'honorable Rick Doucet

Ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches

Ministre du Développement de l'énergie et des ressources

# Le Plan de croissance économique du Nouveau-Brunswick

## Canaliser nos efforts en matière de développement économique

Le Plan de croissance du Nouveau-Brunswick établit le cadre de travail et le rôle du gouvernement provincial pour que l'économie retrouve un bon taux de croissance. Il est nécessaire d'avoir une économie croissante pour avoir les assises financières qui feront en sorte que la province demeure un endroit exceptionnel où vivre et travailler.

Le Plan de croissance économique est un plan d'orientation décrivant comment le gouvernement – dans l'ensemble de ses ministères, organismes et organismes connexes – se mobilisera pour assurer le déploiement d'efforts coordonnés et complémentaires visant à améliorer l'économie du Nouveau-Brunswick et à établir de solides fondations pour l'avenir. Le plan est le résultat de précieuses consultations menées dans toute la province auprès de centaines de chefs de file communautaires et du milieu des affaires.

Le Plan de croissance économique du Nouveau-Brunswick est basé sur cinq secteurs clés :

- **POPULATION** - Nous accroîtrons notre main-d'œuvre en consacrant des efforts plus ciblés à la formation et à l'harmonisation des compétences, et en augmentant considérablement le nombre de nouvelles personnes et d'expatriés qui se bâtissent une carrière dans la province.
- **INNOVATION** - Nous favoriserons une économie novatrice en investissant davantage dans la recherche-développement, en soutenant les entreprises à fort potentiel de croissance et en transformant le gouvernement grâce à de nouvelles technologies novatrices.
- **CAPITAL** - Nous attirerons des investissements du secteur privé en améliorant notre climat d'affaires et en relevant les principaux défis qui nuisent à la concrétisation des possibilités de croissance.
- **INFRASTRUCTURE** - Nous investirons davantage dans l'infrastructure économique qui permet aux industries de continuer à investir ici et qui nous aide à attirer des gens de talent de partout dans le monde.
- **SOUPLESSE** - Nous augmenterons la vitesse à laquelle le gouvernement interagit avec le milieu des affaires et nous nous efforcerons d'établir un partenariat plus fort avec les industries afin de faire progresser la province tout en respectant un cadre financier durable.

## S'efforcer de réaliser les possibilités de croissance

Le Plan de croissance économique du Nouveau-Brunswick entend tirer parti des industries, des atouts et des caractéristiques clés de la province pour élaborer une solide proposition de valeur à l'appui des investissements des entreprises. La concurrence mondiale pour les investissements des entreprises et le talent n'a jamais été aussi féroce; le Nouveau-Brunswick doit concentrer ses efforts afin de se démarquer de la concurrence et gagner.

Le gouvernement travaillera avec des experts en la matière dans chacun des ministères ainsi qu'avec des partenaires du secteur privé et du milieu communautaire afin de mettre à jour les possibilités de croissance. Une possibilité de croissance est une activité qui donnera lieu à des investissements progressifs des entreprises et à la création d'emplois, se traduisant par un accroissement soutenu du PIB et des recettes fiscales. Les possibilités seront établies en fonction des éléments suivants :

1. la portée et l'étendue de la possibilité (nous devons stimuler notre économie);
2. le délai avant de sentir les répercussions (nous devons connaître une croissance à court terme pour stimuler l'économie);
3. une définition claire et pertinente du rôle du gouvernement et des ressources requises (ce ne sont pas toutes les possibilités d'investissement des entreprises qui nécessitent la participation du gouvernement; dans certains cas, un coup de pouce suffit);
4. un rendement défini des investissements des contribuables (nous devons démontrer que l'investissement public dans les possibilités fera croître les recettes fiscales).

## Possibilité de croissance : le bleuet sauvage

La production canadienne de bleuets sauvages n'a cessé de croître au cours des dernières années, l'augmentation importante des recettes et de la demande ayant stimulé la production de bleuets sauvages. Le paysage et les conditions climatiques du Nouveau-Brunswick sont idéals pour la croissance du bleuet sauvage et sa production. L'industrie du bleuet sauvage de la province, en partenariat avec le gouvernement et des intervenants, a pu augmenter sa production, qui est passée de 11,3 millions de livres en 1996 à 78,1 millions de livres en 2015. La part du Nouveau-Brunswick dans la production canadienne totale de bleuets sauvages est passée de 16 % en 1996 à près de 36 % en 2015, et a ainsi dépassé la production de toutes les autres provinces.

De nombreuses régions du Nouveau-Brunswick ont des terres allouées la culture du bleuet sauvage ou à leur exploitation éventuelle. À l'heure actuelle, la priorité est mise sur l'exploitation des zones existantes, comme la Péninsule acadienne et

les comtés de Charlotte et de Kent, afin de tirer parti des endroits où l'industrie s'est concentrée. L'expansion menée par les producteurs permettra aux producteurs actuels et aux nouveaux producteurs de trouver des zones d'intérêt et de saisir les occasions d'affaires dans ce secteur. La croissance exponentielle de l'industrie a entraîné la création de plus de 430 emplois équivalents temps plein et généré un PIB de 33 millions de dollars pour la province.

La province du Nouveau-Brunswick est bien placée pour favoriser la croissance de l'industrie bleuets sauvage, et réaliser des gains à court et à long terme. À court terme, le gouvernement peut soutenir l'industrie en investissant dans la capacité de stockage et la transformation, et en augmentant les terres mises à la disposition des producteurs. À long terme, nous mettrons l'accent, en tant que gouvernement, sur l'accès à de nouveaux marchés d'exportation, la stimulation de la consommation provinciale en misant sur la Stratégie sur les boissons et les aliments locaux, la création de possibilités d'investissements de capitaux et le soutien aux possibilités à valeur ajoutée.

À ce jour, d'importants investissements ont été faits pour augmenter la capacité de production de bleuets sauvages dans la province. En reconnaissant que le secteur est un moteur de développement économique et en renforçant les stratégies et les programmes d'aide établis, le gouvernement provincial confirme sa volonté à favoriser la croissance de ce secteur.

Deux principaux ministères travaillent essentiellement à l'initiative sur le bleuets : le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches; et le ministère du Développement de l'énergie et des ressources. De plus, Opportunités Nouveau-Brunswick travaille à attirer des investissements dans le secteur.

Nous avons hâte de travailler avec les producteurs, les transformateurs, les associations industrielles et les Premières Nations de la province pour accroître l'industrie du bleuets sauvage dans notre province.

### **Population : Renforcer notre main-d'œuvre**

- Promouvoir les possibilités d'emploi dans le secteur du bleuets, du travail à la ferme en passant par les secteurs de la transformation et de la commercialisation.
- Tirer parti de la consommation de bleuets dans la province à l'aide de la stratégie sur les boissons et aliments locaux.

### **Innovation : Renforcer notre capacité d'innovation**

- Cerner des possibilités à valeur ajoutée et des occasions qui y sont liées pour continuer à attirer des investissements dans le secteur de la transformation de l'industrie du bleuets sauvage.

## **Capital : Accroître l'investissement du secteur privé**

- Soutenir les possibilités de croissance du marché en cernant les marchés offrant un potentiel élevé de croissance et en établissant des stratégies d'expansion des exportations.
- Augmenter la superficie de terres qui pourront être consacrées à la culture du bleuet de manière ordonnée.

## **Investir dans l'infrastructure stratégique**

- Cibler les régions qui offrent des microclimats propices à la production du bleuet.
- Continuer d'investir dans l'infrastructure de transport (ferroviaire, routière et portuaire).

## **Favoriser l'agilité et la souplesse dans le secteur public et l'ensemble de l'économie**

- Trouver des possibilités de jumelage dans ce secteur avec le programme Stage d'emploi étudiant pour demain (SEED) et la culture du bleuet, et les intégrer.
- Veiller à ce que l'écosystème du secteur du bleuet soit diversifié et soutienne un large éventail de producteurs et d'activités.